

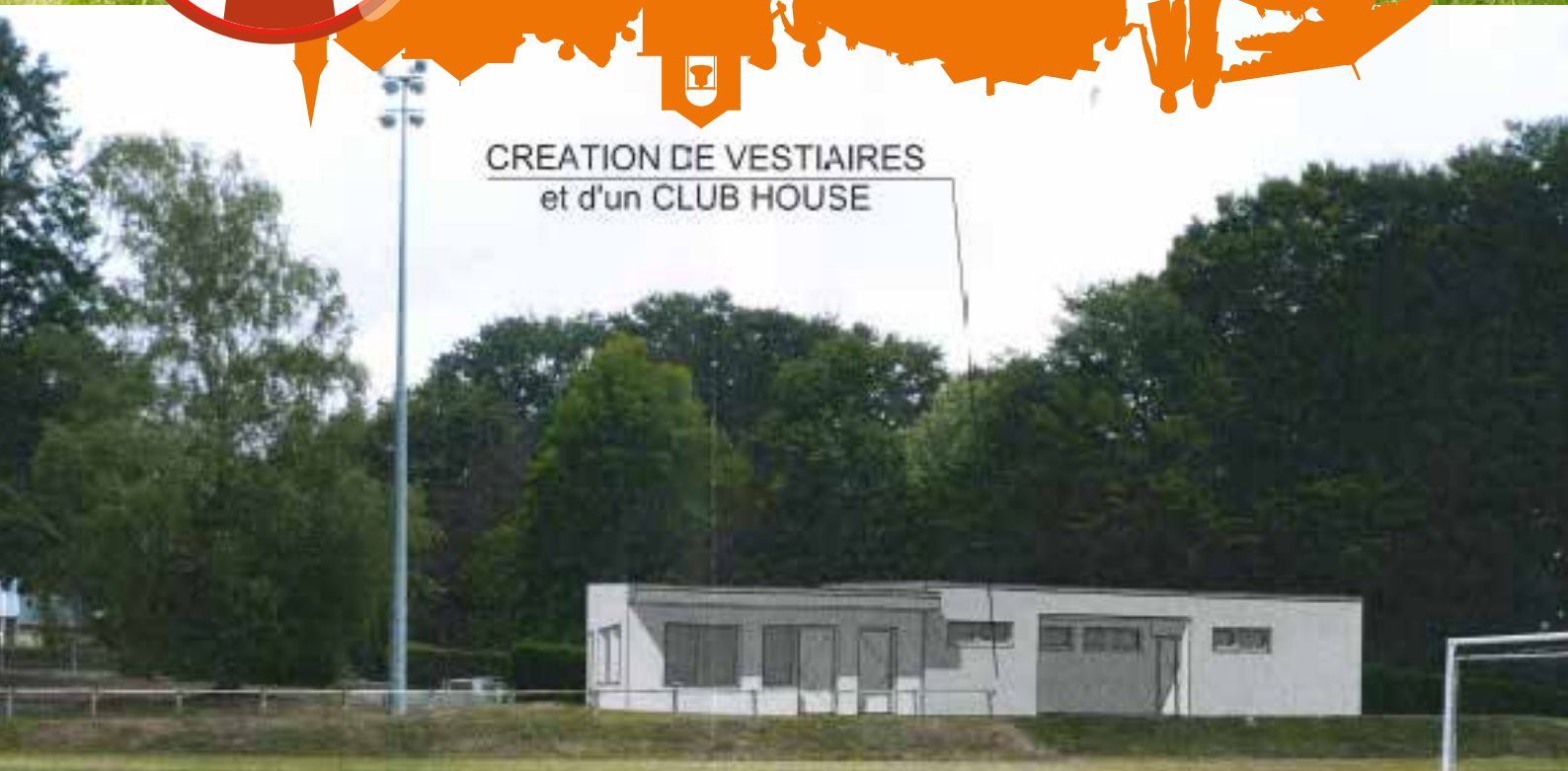


Commune de Seilhac

BULLETIN D'INFORMATION

avril - mai - juin 2023

CREATION DE VESTIAIRES
et d'un CLUB HOUSE





EDITO



"Mars... et ça repart !"

Voici votre nouveau bulletin d'information du premier semestre 2023, dans lequel nous allons parler, naturellement, des finances de votre commune, chose ô combien importante et indispensable à la bonne compréhension du fonctionnement de notre collectivité. Georges Mazeaud dans les pages qui suivent va vous faire

entrer dans un monde de chiffres, de ratios, et de formules mathématiques comptables avec la plus grande agilité, que je lui reconnais bien volontiers.

L'année 2022 qui vient de s'écouler nous a laissés une certaine impression d'accomplissement. En effet le résultat du compte administratif principal n'avait jamais été aussi élevé depuis 2008, comme quoi, le travail paye, mais je laisse à notre "expert" le plaisir de dévoiler les chiffres.



2023... Un nouveau départ pour notre commune ? Du moins nous l'espérons tous, un résultat excédentaire encore plus important, un déficit d'investissement qui deviendrait positif, nous pouvons en rêver... enfin ! Après toutes ces années de disette, et sans perfusion d'autre collectivité comme certaine grande commune (!), nous apercevons peut-être le bout du tunnel, sans excès, sans gloriole, juste la satisfaction du travail accompli.

L'année 2022 aura été un temps de préparation et la finalisation de nombreux projets, qui seront réalisés en 2023. A ce titre, vous trouverez dans ces quelques pages l'ensemble des réalisations prévues au budget, suite logique de la présentation de nos comptes.

En premier lieu, la "Maison France Services" pour laquelle nous nous sommes tant impliqués, qui s'étoffe de compétences supplémentaires : **cartes d'identité et passeports sont désormais délivrés dans notre mairie**, ce qui nous donne un statut administratif incontestable au niveau de notre territoire (voir l'article explicatif dans ce bulletin).

D'autres nouveautés vont prendre forme dans les mois qui viennent notamment la possibilité de faire à pied le tour de l'Etang Neuf grâce à la collaboration de la municipalité et du lycée agricole de Neuvic. Des vestiaires et un club-house flambant neuf pour nos amis(es) footballeurs(euses) ; et oui aujourd'hui il ne faut surtout pas oublier ces dames qui défendent elles aussi les couleurs de notre commune, avec des résultats encourageants que je salue. Naturellement d'autres investissements sont prévus sur la commune, toujours réfléchis, avec prudence et parcimonie, et sont présentés dans ces pages.



Le printemps ! Nous l'attendons tous après ces deux années de pandémie, ces multiples précautions dont il ne faut pas se défaire totalement. Le soleil qui va nous réchauffer le cœur crescendo, la verdure et le fleurissement de notre cité qui vont revenir. Cette saison merveilleuse qui précède une saison estivale, qui elle aussi verra naître des évolutions, de nouveaux délégués à la "Guinguette", des animations variées tout au long de l'été, que nous vous présenterons dans le fascicule spécial "Cet été à Seilhac".

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer un semestre printanier et estival des plus agréables, en espérant vous rencontrer dans toutes les manifestations organisées par nos associations pour le plus grand plaisir de tous et toutes.

Marc GERAUDIE
Le Maire



CADRE DE VIE

>> Le projet "poubelles" de l'Agglo ou "pourquoi faire simple... quand on peut faire compliqué !"

Seule compétente dans le domaine de la collecte et la valorisation des déchets, l'Agglo souhaite que les communes participent à la mise en place du nouveau schéma de collecte et de ses contraintes. Bien que nous ayons voté à l'unanimité **la collecte en Porte A Porte (PAP) sur Seilhac**, nous avons été contraints d'accepter que les habitants de notre commune ne soient pas traités également pour ce service public. Le président est venu en personne nous expliquer que le coût de la prestation en PAP était bien trop élevé par rapport à celui du ramassage en Points d'Apport Volontaire (PAV). **Une carte des PAV (obligatoire) a donc été définie.**



Certains PAV existants seront supprimés, d'autres déplacés et enfin quelques créations en domaine public (communal ou départemental). Nous avons bien conscience de la dégradation de ce service, notamment pour vous qui habitez les villages. Le camion (commande validée lors du conseil communautaire du 6 mars dernier de 5 véhicules) avec un seul agent à bord doit pouvoir réaliser le vidage des cuves à l'aide d'un bras articulé. Il faut donc des plateformes adaptées et installées à des endroits où la sécurité est optimum pour les usagers et pour le service collecte.

L'accès à ces colonnes se fera à l'aide d'un badge électronique attribué à un foyer. Le nombre d'ouvertures annuelles incluses dans la redevance sera défini en fonction du nombre de personnes du foyer. L'agglo a annoncé depuis plusieurs mois déjà la tenue de réunions "micro-territoires" afin d'informer les administrés sur l'évolution à venir du service.

La fermeture du centre de tri des déchets recyclables de Monceaux sur Dordogne depuis le 1^{er} janvier a permis de réduire fortement le contenu de votre poubelle d'ordures ménagères. Le seul problème reste que le phénomène, bien que connu de la part du service collecte, n'a pas été anticipé à sa juste proportion. Aussi, bon nombre de nos bacs jaunes débordent, les sacs sont posés à proximité et parfois même le vent promène les plastiques et autres cartons...

➤ D'où nos interrogations pour plus tard : qu'en sera-t-il lorsque sera entrée en vigueur la tarification incitative et le contrôle d'accès ? Les dépôts sauvages sont à craindre. Nous constatons déjà des incivilités.

Depuis le 1^{er} janvier également, la collectivité en gestion de la collecte doit mettre à disposition des usagers et des professionnels une solution pratique pour l'élimination des biodéchets. Depuis le 01/01/2023, elle s'applique aux professionnels générant plus de 5 tonnes de biodéchets annuellement et, à compter du 01/01/2024, elle concernera tous les particuliers. Le but étant de réduire la production d'ordures ménagères de 20 à 30 %. Ceux qui souhaitent se procurer un composteur individuel peuvent prendre contact auprès du service collecte et valorisation des déchets. Des solutions transitoires existent pour l'habitat collectif (composteur partagé, lombricomposteur).

Tous ces changements sont nécessaires pour la réduction de nos déchets mais l'incitativité telle qu'elle nous est présentée pose question. Votre éloignement des points de collecte induisant le transport dans votre véhicule, à vos frais, en plus du paiement de la redevance, pose question également sur l'égalité devant le service public.

Il est bien plus simple de faire rouler un camion que des centaines voire milliers de véhicules chargés de poubelles...



BUDGET

>> Le redressement budgétaire se poursuit...



"Pour résumer, je dirai que nous faisons le plus possible pour notre collectivité... avec de moins en moins de moyens ! Il faut faire preuve d'ingéniosité et de persévérance pour mener à bien les missions que vous nous avez confiées."

Georges MAZEAUD

Adjoint en charge de la commission des finances

Des comptes approuvés à l'unanimité...

2022... le total des résultats de nos budgets communaux fait ressortir **un solde excédentaire, qui s'élève cette année à 60 042 €.**

Ce fut une année où, malgré les incertitudes sociales économiques mondiales, nous dégageons un excédent de fonctionnement du compte administratif de 179 632 €. Il est supérieur d'environ 10 000 € à l'excédent attendu.

Notre capacité d'autofinancement est de 257 662 € et notre besoin de financement s'élève à 119 840 €. **Nous couvrons donc notre besoin de financement.**

Tout ceci me permet de dire que nous avons convenablement réalisé les objectifs budgétaires. Ceux-ci ont d'ailleurs été approuvés à l'unanimité du conseil municipal, le 2 février dernier.

Sachez qu'en fonctionnement, nous travaillons sur un budget avoisinant 1,8 million d'euros et que depuis 2014, les dotations globales de fonctionnement, versées par l'Etat, ont baissé d'environ 120 000 €. Cette amputation de recette représente donc 7 % de notre budget. Ce qui rend d'autant plus difficile l'exercice d'une gestion saine et responsable.

A propos des budgets annexes...

☛ Le fonctionnement de l'ALSH est excédentaire de 9 850 €, dans la continuité des années précédentes et nous constatons une bonne fréquentation. Le budget investissement de l'ALSH reporte l'excédent précédent de 9 985 €.



☛ Le lotissement des Grillons est globalement déficitaire de 78 374 €, mais les travaux d'aménagements sont réalisés et les lots sont disponibles à la vente. Les futures cessions de lots viendront équilibrer le budget de ce lotissement.

En ce qui concerne les investissements, **nous avons baissé de 86 000 € le déficit conjoncturel** que nous trainons depuis des années. Fin 2022, nous sommes toujours déficitaires, mais seulement de 61 080 €.

Près de 260 000 € d'investissements et nombre de projets réalisés

- la réfection d'une classe, l'acquisition de capteurs de CO² et d'un tableau blanc interactif pour les écoles,
- le changement du bras de la nacelle, l'acquisition de véhicules et de matériels pour les services techniques,
- l'acquisition de défibrillateurs,
- l'acquisition de panneaux indicateurs et de plaques individuelles pour l'adressage,
- des aménagements de sécurité routière, tels que le croisement des Gouttettes, pour sécuriser ce lieu-dit et la route du Champ Nègre,
- l'aménagement au Lac de Bournazel en tables et bancs de pique-nique, ainsi que des poubelles,
- divers menus travaux de maintien des aménagements existants,
- enfin l'acquisition de terrains afin de doter la commune d'une réserve foncière. Nous avons, pour réaliser cela, contracté un emprunt de 70 000 €.

... et même unanimité pour le budget 2023 !

Une année accompagnée des mêmes incertitudes économiques que la précédente, avec en plus une inflation qui n'est pas maîtrisée. Sur la base de cette recette, nous devons composer nos budgets en se dotant d'outils de gestion éprouvés, cela dès le début de l'exercice, budgets approuvés par le conseil municipal, à l'unanimité, le 16 février dernier.



Nous sommes repartis sur la base d'un budget de fonctionnement du compte administratif de 1,849 million, soit une augmentation de 2.7 %.

☛ **En dépenses**, nous avons considéré les coûts que nous connaissons et ceux que nous avons estimés, pour ce qui est de l'augmentation du coût des énergies, des matières premières, des salaires et charges sociales. L'exercice n'a pas été simple et a nécessité nombre d'heures d'études. Un exemple, sur le poste électricité, nous estimons que les économies engendrées par les coupures de l'éclairage public, devraient équilibrer l'augmentation globale du coût de nos consommations.

☛ **Pour les recettes**, nous les prévoyons toujours à minima. Il n'est pas prévu pour cette année d'augmenter le taux de la taxe foncière communale, qui reste notre seul levier fiscal. Nous savons que les bases de la taxe foncière vont augmenter, en fonction de l'inflation et que l'Etat a d'ores et déjà prévu que cette augmentation sera de 7.1 %. Nous en avons tenu compte dans notre budget. Si nos prévisions se réalisent, **nous serions en droit d'attendre un excédent de fonctionnement de 205 000 €**, qui nous permettrait d'envisager les investissements à venir avec plus de sérénité.

☛ Le budget de l'ALSH est la copie de celui de l'année précédente et nous espérons que son fonctionnement perdure.

☛ Comme indiqué plus haut, le lotissement des Grillons est ouvert à la vente et il faut souhaiter que sa position, dans le centre bourg, le rende attractif par la proximité des commerces et des services.

Les investissements municipaux sont budgétés pour environ 789 000 € et, si l'on retire le report du déficit et le remboursement du capital des emprunts, ce sont 548 000 € de projets qui devraient voir le jour. **La réalisation "phare" concernera les vestiaires et le club-house au terrain de foot** pour environ 310 000 €. Les autres infrastructures locales ainsi que le maintien de nos équipements communaux ne sont pas oubliés et demeurent nos points de vigilance.

En sollicitant les collectivités territoriales et les acteurs de la vie sportive, les subventions attendues en recette nous obligeraient à contracter un emprunt d'équilibre de 65 000 €. Ce qui reste raisonnable, tant pour la gestion de notre endettement, que vis-à-vis du montant des projets d'investissements affichés.



VIE DE LA CITE

La médiathèque a plein de projets !

Anne-Cécile prend progressivement sa place auprès des lecteurs, des enfants de l'école, ainsi que "les petits bouts de la micro-crèche". Son expérience et sa bonne humeur permettent d'apporter une nouvelle vitalité à la structure. Ses actions ne seraient rien sans l'aide précieuse des deux agents déjà en place depuis plus de 7 ans, Anne-Sophie et Coralie. Une équipe souriante, composée donc de trois personnes, aux caractères très différents mais complémentaires, au service et à l'écoute de leurs visiteurs.



Quelques animations notables sont à venir, notamment la soirée Enquête du samedi 3 juin, où les joueurs motivés devront résoudre plusieurs énigmes pour trouver le voleur du manuscrit d'Agatha Christie. Ambiance assurée ! La médiathèque va également se déplacer cet été, avec deux "Biblio'lac" les vendredis 21 juillet et 25 août après-midi : des histoires, des jeux géants, et des activités manuelles seront proposés au bord du Lac de Bournazel, pour un temps familial, culturel et convivial !

>> A l'attention des seniors et publics empêchés...

La médiathèque propose, avec l'appui de la commission seniors, **un service de prêts de livres et revues à domicile**. Si vous êtes intéressés et rencontrez des difficultés de déplacements – même temporaires – vous pouvez vous rapprocher de la mairie qui vous mettra en relation avec le service concerné.



CADRE DE VIE

>> Nos chemins ruraux... un véritable patrimoine à protéger et entretenir

2022 a vu la réalisation par le groupe "chemins de randonnée" l'installation de panneaux indicatifs sur nos deux parcours principaux : "l'eau, le vent et la pierre" et "au pied des Monédières". Les documents sont accessibles à l'accueil et sur le site de la mairie.

En 2023, un autre tracé plus court (9 km) à proximité de l'Étang neuf, se décomposera en trois variantes et empruntera naturellement la nouvelle passerelle, permettant ainsi d'effectuer le tour complet de cet étang. Les travaux sont actuellement en cours avec la participation du lycée agricole de Neuvic.

La suite du projet consiste à enrichir les parcours de panneaux explicatifs pour valoriser Seilhac, son patrimoine, son histoire, ses ressources.



S'est alors constitué le groupe "Patrimoine" : pour ce faire, nous avons fait appel aux mémoires vivantes de Seilhac, des bénévoles, amoureux de Seilhac, et motivés rejoignent le groupe qui peut s'enrichir de nouvelles personnes désireuses d'apporter leurs connaissances, en s'appuyant sur des écrits reconnus ou des témoignages. À titre d'exemple, la fontaine Saint-Eutrope a ainsi été révélée et va être mise en valeur par des bénévoles et la mairie.

Donc le projet s'élargit naturellement car il y a de la matière et des envies, l'objectif n° 2 devenant plus ambitieux sur les connaissances de Seilhac.

Une belle équipe de bénévoles travaille aujourd'hui sur la base de recherches aux archives, de partage lors de réunions constructives. Bien sûr, vous êtes conviés pour apporter de l'eau au moulin... de Seilhac. Nous recherchons tout document daté (photos, revues, articles...) permettant d'enrichir ce travail. Peut-être dorment-ils dans vos greniers ? Au fond d'une armoire ? Ils seront scannés et remis aussitôt à leur propriétaire (dépôt auprès de Nathalie à l'accueil de la mairie).



>> Du côté du lac de Bournazel...

Au cours des deux précédentes années, le lac de Bournazel a connu de nombreux aménagements : terrains de beach-volley et de football, tables de pique-nique, nouvelles poubelles, jeux pour enfants, toilettes...

Cette saison 2023 a pour ambition d'accueillir touristes et seilhacois dans des conditions optimales : surveillance de la baignade, activités sportives plus nombreuses avec l'association Sport Nature, services de restauration sur place avec L'Elot et la "guinguette" qui va réouvrir avec un nouveau gérant.

Côté animations, le 14 juillet sera une nouvelle fois animé et populaire, deux soirées "Jeudis de l'été" sont déjà prévues, une nouvelle édition de "La Pisse Vache" et bien d'autres encore.





>> Le tour de l'Étang Neuf... en route pour la transition écologique et touristique à Seilhac !

L'aménagement et la valorisation de l'étang neuf est un projet phare qui permettra à la commune de se tailler une bonne place dans le tourisme interne de l'agglomération de Tulle. En effet, si le site du lac de Bournazel offre un lieu de baignade et d'activités sportives en tous genres, l'Étang Neuf, qui est réservé à la pratique de la pêche, offrira cet été, un cadre parfait pour se détendre, se balader et ainsi compléter la pratique de la randonnée sur nos chemins d'itinérance douce réhabilités l'été dernier.



Un groupe d'élus a donc travaillé sur ledit projet et proposé de nombreux aménagements.

☛ Poubelles, tables et toilettes...

Dans un souci de cohérence avec le lac de Bournazel, il a été décidé de remplacer l'ensemble des poubelles dont la plupart sont dégradées par du neuf. Des poubelles "Tri sélectif" (ménagères, plastiques, verres) prendront place sur des axes majeurs et des poubelles classiques "ménagères" seront à disposition sur l'ensemble du parcours.

Des tables de pique-nique seront installées. Pour conserver un esprit nature, elles ne seront pas faites avec un socle bétonné comme sur le lac de Bournazel, cependant elles seront ancrées au sol pour éviter qu'elles soient déplacées.

Concernant les toilettes, un rafraîchissement aura lieu sur l'existant au niveau de la cabane des pêcheurs. Des toilettes sèches compléteront les actuelles sur l'ensemble du parcours dont une toilette pour les personnes à mobilité réduite.

☛ Des passerelles et pontons pour faire le tour...

Les travaux ont débuté ce printemps, effectués par une classe du Lycée agricole de Neuvic qui est spécialisé dans la formation des métiers de la nature et des territoires ruraux et avec lequel la municipalité a signé un partenariat.

Le projet portera sur la mise en place de passerelles qui s'intégreront au paysage faisant ainsi de l'étang plus qu'un lieu de passage, mais un véritable lieu de vie. Ces installations novatrices, accessibles à toutes les personnes et intergénérationnelles permettront de faire le tour du l'étang, offrant ainsi un bel atout touristique pour Seilhac.



☛ ... et autres aménagements

Le projet comprend la réhabilitation des infrastructures routières, la mise en place de bancs en bois recyclé (arbres tombés autour de l'étang) ainsi que des petits travaux d'accessibilité.

Eu égard à ses multiples atouts naturels et culturels, l'Étang Neuf recèle d'énormes opportunités pour son développement : création d'espaces de divertissement ou de structures d'accueil en attendant l'appropriation de ce "nouveau lieu" par les seilhacoises et seilhacois.



VIE DE LA CITE

>> Des (bonnes) nouvelles de nos petits écoliers...

Notre école communale se porte toujours bien avec des effectifs importants (183 élèves actuellement), et une équipe enseignante stable et impliquée : un exemple récent parmi d'autres, le concours initié par les maîtresses de CM1 et CM2 et intitulé : les "Petits champions de la lecture" où chaque élève, après un entraînement sérieux, a présenté devant un jury un passage de livre étudié en classe. Une épreuve particulièrement réussie.

Un autre exemple d'investissement important : le projet de classe de mer pour les CE1 et CE2.

Il s'agit d'un séjour de 5 jours sur l'île d'Oléron, au centre ODCV de La Martière. Il sera réalisé grâce à la participation du Conseil départemental, des familles et de la commune qui a voté une délibération dans ce sens. Cette expérience va permettre aux enfants une découverte du milieu marin, des métiers de la mer, de lieux remarquables de l'île (La Cotinière, le phare de Chassiron...), de pratiquer la pêche à pied sur la côte, et d'expérimenter l'autonomie et la vie en collectivité.

Pour améliorer encore le cadre de vie à l'école et les apprentissages, la commune a procédé à divers investissements : la réfection totale du sol du dortoir des enfants de petite section et l'acquisition de nouveaux matériels informatiques.

Le mercredi, de nombreux enfants fréquentent l'Accueil



de Loisirs et participent à diverses activités. Parmi celles-ci, **il faut citer le projet de décoration de la fontaine municipale au cours du mois de mars.** L'origine de cette initiative revient au **Comité de Jumelage Seilhac-Hilpoltstein** dont le président est venu expliquer aux enfants d'une part,

l'importance de l'amitié franco-allemande, et d'autre part, le sens de cette tradition allemande : il s'agit, à travers ces décorations, de célébrer l'arrivée du printemps et l'importance de l'eau dans notre vie.

>> ... et du Comité de Jumelage

Il est important de reconnaître, d'entretenir et d'expliquer le sens de ces relations franco-allemandes ou autres, dans une époque et un monde de plus en plus tendus.

Le Comité de jumelage Seilhac-Hilpoltstein a annoncé récemment un certain nombre de projets parmi lesquels la venue au cours du mois d'août 2023 d'un groupe avec des tambours qui animeront notre traditionnelle fête du 15 août ainsi qu'**un voyage à Hilpoltstein au cours du mois d'août 2024.**

La participation à l'un ou l'autre de ces événements proposés par le comité est non seulement possible mais agréable et enrichissante (accueil de personnes allemandes, participation au voyage en Allemagne...).

Bonne retraite Nicole !



1981... c'est l'année où **Nicole Brunie**, notre agent administratif est entrée à la mairie de Seilhac, recrutée à l'époque par Jean Vinatier, maire de la commune. Elle n'a jamais quitté

son poste et effectué toute sa carrière dans nos services.

Nicole a ce petit quelque chose en plus qui, de par sa gentillesse, son attachement au service public, sa grande disponibilité, lui ont valu le respect de toutes et tous. Urbanisme, accueil, élections, état-civil, cadastre : cette multitude de tâches a fait d'elle notre "couteau suisse" ! Vous avez besoin d'un renseignement sur n'importe quel sujet concernant Seilhac... Nicole sait !

Des élus(es), elle en a vu passer en huit mandatures ! Des maires, elle en a connu cinq ! Alors aujourd'hui elle fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Au nom de tous les seilhacois et seilhacoises, au nom de tous les élu(e)s passé(e)s et présent(e)s, je la remercie pour tout ce qu'elle a donné pour notre belle commune.



>> Le point désormais habituel sur les travaux achevés, en cours et prévus...

☛ **Le grand projet de la mairie cette année**, comme nous avons pu vous l'annoncer précédemment, **est la construction de vestiaires dignes de ce nom et d'un club-house accueillant au profit de notre équipe de football**. Cette réalisation d'un montant de 310 000 euros TTC bénéficie de plusieurs financeurs : l'Etat, le Conseil départemental, la Fédération de foot ainsi que la Ligue de foot Nouvelle-Aquitaine. Le reste à charge pour la commune représente 20 % de l'investissement.

☛ Sur l'année qui vient de s'écouler, de nombreux travaux ont été effectués et dans la continuité, les projets 2023 succèdent souvent à ceux-ci. C'est ainsi que **la deuxième tranche de la réfection de la voirie dans le secteur de la maison médicale** sous maîtrise d'œuvre de l'Agglo a été réalisée.



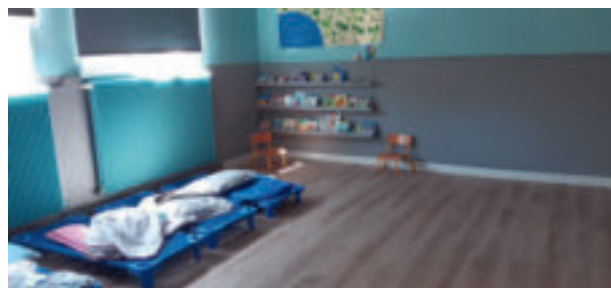
Pour sa part, la **municipalité a créé un espace parking** et va en cette année 2023 finaliser les trottoirs et les espaces de

stationnement le long du stade de foot. Dans le même temps, nous profitons des moyens techniques de l'entreprise Siorat pour commanditer la réfection des trottoirs avenue Jean Vinatier, de la rue des Clos jusqu'au gymnase.

☛ Comme toutes les années, nous consacrons une partie de nos dépenses d'investissements à **l'installation de tableaux numériques pour toutes nos classes élémentaires**. Aujourd'hui, nous sommes arrivés au stade d'obsolescence des divers matériels installés par le passé (plus de 10 ans), et repartons ainsi pour un cycle d'investissements sur des écrans numériques. Ces matériels sont désormais financés uniquement à 50 % par l'Etat, le Conseil départemental s'étant retiré de ces aides.

☛ **Le plancher d'une salle de l'école servant de dortoir est en réfection actuellement**, ces travaux sont réalisés en régie par nos agents communaux. Ces

bâtiments ont été inaugurés le 06 avril 1947 par le ministre de l'Education nationale M. Naegelen. Il est normal que certains points structuraux demandent un suivi compte tenu de leur utilisation intensive. Les travaux seront terminés quand vous prendrez connaissance de ce bulletin.



☛ Enfin, de nombreux autres travaux sont prévus tel que le remplacement des blocs de cuisson dans les chalets du camping, après plus de 20 ans de service (3 000 €), la remise en état des douches du stade de rugby (3 000 €), des réalisations pour la sécurité routière pour 5 000 € et enfin **le lancement d'une étude sur la possibilité de réaliser une opération immobilière pour personnes âgées ou dépendantes sur un site proche du bourg**, qui entraînera par la même occasion une autre étude sur un investissement photovoltaïque et immobilier sur des terrains dont la commune a fait l'acquisition en 2022.



>> La "Maison France services" diversifie ses offres...

Avec l'installation d'une station biométrique permettant de recueillir les demandes de cartes d'identité et de passeports. Les délais de rendez-vous en mairie étant conséquents (plusieurs semaines), l'Etat a souhaité augmenter le nombre de dispositifs de recueil. Une opportunité pour Seilhac et le développement des offres de services initié depuis plusieurs années sur notre territoire et au-delà. Seilhac se positionne ainsi comme commune attractive au niveau administratif, en offrant à nos citoyen(ne)s ainsi qu'à toute la population du canton des services de proximité pour rompre l'isolement numérique qui nous est imposé. Installé fin janvier, et une fois les formations réglementaires effectuées par Nathalie et Aurélie, le dispositif est maintenant opérationnel. Les rendez-vous sont obligatoires et doivent être sollicités au 05 55 27 05 70.



ZOOM SUR

>> Le mot de l'opposition

Seilhacoises, Seilhacois,
Une nouvelle année pour nous au sein du conseil municipal, et un nouveau budget à voter. Nous voilà devant un nouveau dilemme, suivre ou non le travail des élus majoritaires dans le montage du budget. Nous pourrions être contre ou nous abstenir car, en l'absence de commission d'orientation budgétaire (non obligatoire pour notre commune), nous n'intervenons qu'après l'élaboration des budgets.

Néanmoins, il est vrai que le contexte général ne facilite pas les marges de manœuvres, la prudence exprimée, réputée sincère, nous amène donc à voter "POUR" les budgets proposés au dernier conseil municipal.

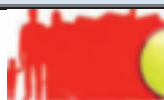
Nous souhaitons dans ces quelques lignes vous exprimer notre volonté de travailler tous ensemble pour la commune et non d'être un systématique opposant. Pour autant, une abstention de principe aurait été possible, mais elle n'apporte rien au débat. Nous espérons être associé et consulté plus encore à la réflexion et à l'orientation initiale des budgets pour apporter un point de vue démocratique différent.

Enfin, pour répondre à vos demandes et à certaines de vos interrogations sur nos positions, il est vrai qu'un grand nombre de délibérations sont votées à l'unanimité car nous jugeons qu'elles sont bénéfiques pour la commune et que s'y opposer serait contre-productif pour Seilhac.

Merci pour la confiance que vous nous apportez. Bien à vous,

Les élus de la liste "Seilhac Avec Vous"

Sabrina Pouget, Alexandra Certain, Pierre Fourches et Charles Orlanges



BREVES

>> Bienvenue aux nouveaux artisans, commerçants et professions libérales

■ Bayard Nicolas Multi-services

362 route des fourches Tél : 06 29 92 13 79

Mél : bayardnicolas19700@gmail.com

■ Holistera ☛ Sophie Peuch

Le Quatorze, 14 av. Nationale Tél : 09 53 98 82 50

Mél : holistera@gmail.com

■ Atelier mille images ☛ Alexandra Peuch

Le Quatorze, 14 av. Nationale Tél : 09 53 98 82 50

Site internet : www.ateliermilleimages.com

>> Un billet collégial !



Depuis le début de la mandature, l'équipe majoritaire a pris le parti, dans cet espace dédié, de vous présenter nos élus(es) ainsi que leur façon d'appréhender leur investissement pour notre commune. Aujourd'hui, nous pensons opportun de passer à des écrits plus d'actualité. Mais pour débiter ce nouveau cycle, nous tenons ici à dire toute notre satisfaction des votes de l'opposition lors de l'approbation des comptes administratifs ainsi que du budget 2023. Pour nous, élus majoritaires, il est très important, en ces périodes si difficiles et incertaines de pouvoir travailler au bien être des Seilhacoises et Seilhacois en toute sérénité. Le fait que notre compte administratif 2022 ainsi que notre budget 2023 fassent consensus, nous conforte dans l'idée que la gestion de la commune est entre de bonnes mains. L'année qui nous fait face sera une période charnière dans le développement de notre cité. Les investissements prévus avec nos financeurs privilégiés que sont le Conseil départemental (programme sur trois ans) et la Préfecture (DETR) seront peut-être le socle d'un nouveau développement pour notre commune. Mais aux dires de beaucoup d'économistes, les cinq prochaines années risquent d'être très compliquées au niveau des finances publiques nationales, à suivre !

*L'équipe de **Réussir Seilhac** vous souhaite un très bel été.*

Cette année encore, nous publierons au mois de juin un agenda regroupant l'ensemble des manifestations estivales 2023.



Retrouvez toutes les informations et actualités sur le site de la commune :

www.ville-seilhac.com

Et sur la page Facebook "mairie de Seilhac"



☛ Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie (communication@ville-seilhac.com) pour nous transmettre votre adresse électronique.



> AGENDA

- **Mercredi 19 avril** → 10 h à 12 h **atelier mosaïque** parent-enfant sur réservation (participation de 5€ par binôme) à la médiathèque.
- **Jeudi 20 avril** → de 15 h à 16 h **escape game** (de 7 à 10 ans) sur inscription à la médiathèque.
- **Mercredi 26 avril** → à 10 h **les comptinettes** (enfants de 0 à 3 ans) à la médiathèque.
- **Vendredi 28 avril** → à 20 h **soirée jeux de société** modernes à la salle Cerous.
- **Mercredi 3 mai** → de 10 h 30 à 11 h 15 **atelier jeux** (pour enfants accompagnés de 7 à 10 ans) sur réservation à la médiathèque.
- **Jeudi 11 mai** → à 17 h 15 **club lecture** Kilitout sur inscription à la médiathèque.
- **Vendredi 12 mai** → à 20 h **soirée jeux de société** modernes à la salle Cerous.
- **Samedi 13 mai** → de 10 h à 11h30 **Découverte du compostage** (atelier familial dès 6 ans) à la salle Cerous.
- **Mercredi 17 mai** → de 10 h 30 à 12 h **lectures et atelier** (à partir de 5 ans) sur inscription à la médiathèque.
- à 15h **don du sang** à la maison des associations.
- **Dimanche 21 mai** → **Sélectif aquathlon** pour les championnats de France jeunes d'aquathlon et les championnats régionaux au lac de Bournazel.
- **Mercredi 24 mai** → de 14h30 à 17h30 **atelier réalité virtuelle** sur inscription à la médiathèque
- **Vendredi 26 mai** → à 20 h **soirée jeux de société** modernes à la salle Cerous.
- **Mercredi 31 mai** → à 10 h **les comptinettes** (enfants de 0 à 3 ans) à la médiathèque
- **Samedi 3 juin** → de 20 h à 22 h **soirée enquête** à partir de 8 ans sur inscription à la médiathèque
- **Mercredi 7 juin** → de 10 h 30 à 12 h **lectures et atelier** (à partir de 5 ans) sur inscription à la médiathèque
- **Vendredi 9 juin** → à 20 h **soirée jeux de société** modernes à la salle Cerous.
- **Mercredi 14 juin** → de 10 h 30 à 11 h 15 **atelier jeux** (pour enfants accompagnés de 4 à 7 ans) sur réservation à la médiathèque.
- **Jeudi 15 juin** → à 17 h 15 **club lecture** Kilitout sur inscription à la médiathèque.
- **Vendredi 16 juin** → **fête de la musique** « en avance » place de l'horloge.
- **Samedi 17 juin** → **fête annuelle de l'association A' tous cirk** de 14 h à 20 h au lac de Bournazel,
- **Du vendredi 16 au dimanche 18 juin** → **championnat de pêche** 2eme division master et vétéran mixte à l'étang neuf.
- **Vendredi 23 juin** → à 20 h **soirée jeux de société** modernes à la salle Cerous.
- **Samedi 24 juin** → le matin **kermesse de l'école** au lac de Bournazel.
- **Dimanche 25 juin** → à 12 h **repas du club de foot** au stade.
- à 12 h **concours féminin de pétanque** au boulodrome.

- **Mardi 27 juin** → à 17 h 30 **rendu musical** de l'atelier d'éveil musical à la salle Cerous.
- **Mercredi 28 juin** → **histoires à bruer** à partir de 4 ans sur inscription à la médiathèque.

- **Dimanche 2 juillet** → 2^{ème} édition de « **la pisse-vache** », course à obstacles au lac de Bournazel.
- **Jeudi 6 juillet** → **la boum des enfants** « Vive les vacances ! » au lac de Bournazel,
- **Vendredi 7 juillet** → à 20 h **soirée jeux de société** modernes à la salle Cerous.
- **Mercredi 14 juillet** → **vide grenier, animations** pour petits et grands, **repas dansant, feu d'artifice** au lac de Bournazel.
- **Mardi 18 juillet** → à 15h **don du sang** à la maison des associations
- **Vendredi 21 juillet** → de 14 h 30 à 17 h, **biblio'lac** (histoires pour les petits, jeux géants en bois, activités manuelles et livres à disposition) au lac de Bournazel.
- **Lundi 24 juillet** → à 20 h **lecture contée** « L'homme qui plantait des arbres » au lac de Bournazel.

- **Du mardi 1^{er} au mardi 15 août** → **exposition** annuelle de peintures et d'artisanat à la maison des associations.
- **Jeudi 3 août** → à 21 h 30 **projection** du film « En corps » dans la cour de l'école.
- **du vendredi 4 au dimanche 5 août** →, **8^{ème} festival de théâtre** dans le bourg.
- **Lundi 14 août** → à 19 h **bal'trad** place de l'horloge.
- **Mardi 15 août** → **vide-grenier** et village des pompiers dans le bourg.
- **Vendredi 25 août** → de 14 h 30 à 17 h, **biblio'lac** (histoires pour les petits, jeux géants en bois, activités manuelles et livres à disposition) au lac de Bournazel.
- à 20 h **soirée jeux de société** modernes à la salle Cerous.
- **Dimanche 27 août** → **descente de caisses à savon** sur la route du puy pinson.
- **Jeudi 31 août** → à 18 h30 initiation **danse rock** suivie d'un **concert** au lac de Bournazel.

- **Vendredi 8 septembre** → à 20 h **soirée jeux de société** modernes à la salle Cerous.
- **Vendredi 15 et samedi 16 septembre** → à 20 h 30 **cantique aquatique** (marionnettes sur l'eau) plage du lac de Bournazel.
- **Mardi 19 septembre** → à 15h **don du sang** à la maison des associations.

- Tous les **vendredis** du mois de **juillet et août**, au boulodrome à 20 h, concours de pétanque

- **Tous les jours du 1^{er} juillet au 31 août**, ouverture de la base Esprit nature de Seilhac entre 13 h et 19 h (activités accessibles : canoë, stand up paddle, pédalos tous les jours et wake-board tous les jours sauf le lundi).



Commune de Seilhac
➤ BULLETIN D'INFORMATION

Avril – Mai – Juin 2023



RÉUNION PUBLIQUE

JEUDI 20 AVRIL
2023 à 20H00
Salle Cerous



- Finances-projets 2023
- Collecte des déchets
- Questions diverses

